



MÉTIER DU BOIS

COMMENT CHOISIR VOS GANTS ?

QUELS GANTS CHOISIR SELON VOTRE ACTIVITÉ ?

En tant que menuisier-charpentier, vous êtes amené à manutentionner et découper des pièces de bois, à assembler des éléments, à poser des structures (charpentes, planchers, menuiseries), ou encore à utiliser des machines et des outils électroportatifs.

Le port de gants est essentiel pour :

- **Protéger vos mains** contre les risques mécaniques (échardes, coupures, déchirures, abrasions, écrasements), contre les risques chimiques liés aux colles, mastics, vernis, lasures, solvants, produits de traitement du bois (insecticides, fongicides...).
- **Préserver votre dextérité.**

Le choix des gants doit toujours être précédé d'une analyse des risques propre à chaque situation de travail afin de déterminer le niveau de protection optimal.

TYPE DE TÂCHE	NORME(S) & NIVEAUX DE PERFORMANCE CONSEILLÉS
→ Manutention de bois et d'éléments de structure → Travaux de découpe et ponçage → Pose d'isolants → Pose et assemblage d'éléments de structures → Pose de menuiseries	Utilisez <i>a minima</i> des gants de protection contre les risques mécaniques conformes à la norme NF EN 388, présentant le niveau de performance 4142B. Adaptez le niveau de protection en fonction de la tâche réalisée. Par exemple : - Pour des travaux de découpe et ponçage du bois, l'indice de résistance à la coupure doit être égal à 3. - Pour des tâches de pose et assemblage, l'indice de résistance à la perforation doit être égal à 4.
→ Application de produits : colles, mastics, vernis, peintures, huiles, produits de traitement du bois (insecticides, fongicides...)	Utilisez <i>a minima</i> des gants NF EN ISO 374-1 de type A avec manchette longue et référez-vous dans tous les cas à la fiche de données de sécurité (FDS) des produits manipulés.

Les informations fournies ci-dessus sont données à titre indicatif. Seule une analyse des risques permet de déterminer le niveau de protection approprié.

Pour tout comprendre sur les gants et bien les choisir

[Cliquez ici](#)

QUELLES SONT LES BONNES PRATIQUES À ADOPTER ?

- **Lisez la notice d'instruction** du fabricant (pour le chef d'entreprise).
- **Utilisez des gants adaptés** à la taille des mains pour une dextérité optimale.
- **Vérifiez au préalable l'état d'usure**
- **N'hésitez pas à tester plusieurs modèles** avant d'adopter les bons gants.
- **Enfilez les gants sur des mains propres et sèches**

PENSEZ-Y

Vous travaillez en extérieur : adaptez vos gants à la saison. La plupart des modèles existent en version été (plus respirante, bonne dextérité) et version hiver (isolation contre le froid).



GANTS DE PROTECTION RÉUTILISABLES OU JETABLES ?

Gants de protection réutilisables

- **Inspectez régulièrement les gants** pour identifier toute trace d'usure ou déchirure.
- **En présence de tout signe de dégradation** (trous, fissures, craquelures, déchirures, rigidité anormale, usure prononcée, etc.), changez de gants pour une paire neuve.
- **Nettoyez les gants** conformément aux préconisations du fabricant (ex. lavage à la main pour le cuir, en machine pour certains textiles).
- **Lavez-vous les mains** immédiatement après les avoir retirés.

Gants de protection jetables

- **Retirez les gants** sans que la peau entre en contact avec la partie extérieure.
- **Jetez-les** selon les consignes de gestion des déchets.
- **Lavez-vous les mains** immédiatement après les avoir retirés.



ATTENTION

Les gants à usage unique sont à jeter après chaque utilisation. En cours d'utilisation, ils sont à remplacer dès qu'ils sont endommagés et autant de fois que nécessaire, pour s'assurer d'une protection optimale.

Mettez en concurrence 2 ou 3 modèles afin de choisir le plus adapté. Dans certains cas, les gants peuvent être la source de certaines réactions allergiques tel que des irritations de la peau. Les gants sont personnels, ne les partagez pas avec un collègue, afin d'éviter la transmission d'infections.

Le choix des gants doit être fait en impliquant les salariés qui seront amenés à les porter. Associer les salariés dans le choix de vos équipements favorise l'acceptation du port des gants.

Pour accompagner cette démarche, le chef d'entreprise peut mettre en place plusieurs actions :

- **des affiches** dans les ateliers ou véhicules, rappelant l'importance du port des gants, leur entretien et leur remplacement en cas d'usure ;
- **un livret pratique** à conserver dans les véhicules, récapitulant les types de gants recommandés selon les tâches réalisées ;
- **des temps de sensibilisation** lors des briefings d'équipe, pour expliquer l'importance du port des gants.

